



36376 - Offrir à un infidèle une partie de la viande du Sacrifice

question

Peut on offrir à un infidèle une partie de la viande du Sacrifice ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cheikh Ibn Outhaymine a dit : « Il est permis de donner une partie de la viande du Sacrifice en aumône à un infidèle, si celui-ci ne fiât pas partie de ceux qui combattent les musulmans. Car s'il fait partie de ceux qui les combattent, on ne lui donne rien en vertu des propos du Très Haut : Allah ne vous défend pas d' être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. (Coran, 60 : 8-9).